

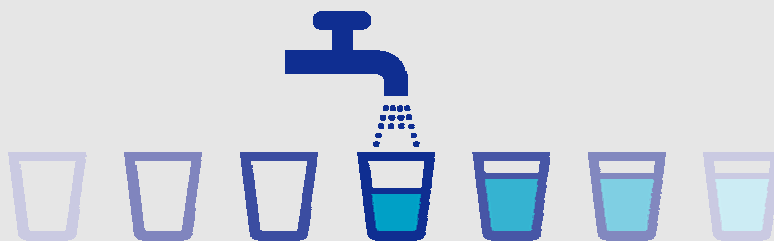
Rapport annuel

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



EXERCICE

2007

■ contexte du service public de l'eau potable

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2007 conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS regroupe les communes de :

- ▶ CLARET, FERRIERES-LES-VERRERIES, LAURET, SAUTEYRARGUES, VACQUIERES et VALFLAUNES.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} janvier 1994. La durée du contrat est de 24 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2017.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	07/07/1994	☛ Modification des annuités d'emprunt.
2	01/01/1999	☛ Remboursement du prêt SAUR - Reprise des annuités d'emprunt par le Syndicat
4	01/01/2003	☛ Paiement des achats d'eau par le délégataire ☛ Amélioration du rendement primaire de 1,5 % par an sur 4 ans. ☛ Aménagements rédactionnels ☛ Modification des prix et tarifs de base
5	01/01/2004	☛ Intégration de la commune de FERRIERES les VERRERIES dans le contrat à compter du 01/01/2004 ☛ Application de la nouvelle réglementation eau potable. ☛ Aménagements rédactionnels ☛ Modification des prix et tarifs de base
6	01/01/2006	☛ Individualisation des contrats de fourniture d'eau dans les immeubles collectifs d'habitation et les ensembles immobiliers de logement ☛ Modification du règlement de service ☛ Modification des tarifs

7	11/10/2007	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Intégration de la station de reprise du Pous et de ses équipements ☛ Renouvellement des installations de Ferrières les Verreries et de Baumes ☛ Intégration du décret du 14/3/05 relatif au rapport annuel du délégataire ☛ Facturation de prime fixe par logement dans les copropriétés ☛ Actualisation des tarifs
---	------------	---

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	☛ application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	☛ accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	☛ des branchements
Entretien	☛ de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	☛ des branchements, des canalisations < 6 m, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	☛ de la voirie, des canalisations, des captages, des clôtures, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
----------------	--

■ indicateurs techniques du service d'eau potable

■ POPULATION DU SERVICE

➤ Population selon le dernier recensement

Le nombre de résidents permanents est de	3 168
Le nombre de résidents temporaires est de	115
Le total des résidents est de	3 283

➤ Population en 2007

La population concernée par le service est de	3 168
---	-------

■ ABONNES

Abonnés	2006	2007	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	1476	1514	+2.06 %
Nombre d'abonnés non domestiques*	58		-
Nombre total d'abonnés	1 534	1 514	

* Les abonnés non domestiques sont ceux Communaux.

■ POINTS DE PRELEVEMENT

Nature	Localisation	Désignation	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2006 [m ³]	Prélèvement 2007 [m ³]
Forage en nappe souterraine	VACQUIERES	Forage du Fenouillet	25	171 843	187 626
Domaine de Baumes	FERRIERES LES VERRERIES	Forage de Baumes	2	0	864

■ RESSOURCES

➤ Ressources propres

Nature	Localisation	Désignat	Capacité de product [m ³ /j]	Product° 2006 [m ³]	Prélèvent 2007 [m ³]
Forage en nappe souterraine	VACQUIERES	Forage du Fenouillet	500	171 843	187 626
Forage en nappe souterraine	FERRIERES LES VERRERIES	Forage de Baumes	40	0	864

➤ Importations d'eau

Exportateur	Importé en 2006 [m ³]	Importé en 2007 [m ³]
SMEA DE LA RÉGION DU PIC ST LOUP - Valflaunès	180 548	145 136
SMEA DE LA REGION DU PIC ST LOUP- Le Pous	1 959	4 095

➤ Total

Total des ressources [m ³]	2006	2007	Variation
Ressources propres	171 843	188 490	+9.7 %
Importations	182 507	149 231	- 18.2 %
Total général	354 350	337 721	- 4.7 %

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET CONSOMMES

Volumes [m ³]	2006	2007	Variation
Volume produit	171 843	188 490	+ 9.7 %
Volume importé	182 507	149 231	- 18.2 %
Volume exporté		-	
Volume mis en distribution	354 350	337 721	+ -4.7 %
Volume consommé par les abonnés domestiques	249 708	245 166	- 2 %
Consommation journalière moyenne par habitant en litre	170	150	-1.82 %
Volume consommé par les abonnés non domestiques (nettoyage réservoirs, fuites, besoin des services...)	18 000	15 000	-17 %
Volume total consommé	267 708	263 166	- 2 %

■ RENDEMENT DU RESEAU

Rendement hydraulique net =

$$\frac{(\text{volume consommé} + \text{volume exporté} + \text{besoin réseau})}{(\text{volume mis en distribution} + \text{volume exporté})}$$

	2006	2007	Évolution N/N-1
Volume consommé	249 708 m ³	245 166 m ³	-1,82 %
Besoin réseau	18 000 m ³	15 000 m ³	- 16,67 %
Volume mis en distribution année civile	354 350 m ³	337 721 m ³	- 4,69 %
Volume mis en distribution période de relève (18/11/2006 à 21/11/2007)	354 196 m ³	341 522 m ³	- 3,57 %
Rendement hydraulique net du réseau	75,58 %	76,18 %	+ 0,8 %

■ INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP)

ILP =
$$\frac{(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé})}{\text{Nombre de jours (365) et kilomètres}}$$

	2006	2007	Evolution
Linéaire réseau	94.90 Kms	94.5 Kms	
Indice linéaire de perte (m³/j/km) Soit en (l+h+km)	3.0 m³ 125 l	2.8 m³ 116.6 l	-6.66 %
Volume de perte annuelle	104 000 m³	96 600 m³	

Indice linéaire de consommation (Ilc) : 7.1 m³/j/km ⇒réseau rural
 Rappel de la norme réseau rural 2.5 < ILP < 4 considéré comme **MEDIOCRE**

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2006	2007
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	4	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS.

■ OBSERVATION PARTICULIERE

Un client a une consommation supérieure à 6 000 m³ (soit 9789 m³) :
le Parc de loisirs et résidentiel de Vacquières

■ indicateurs financiers

du service d'eau potable

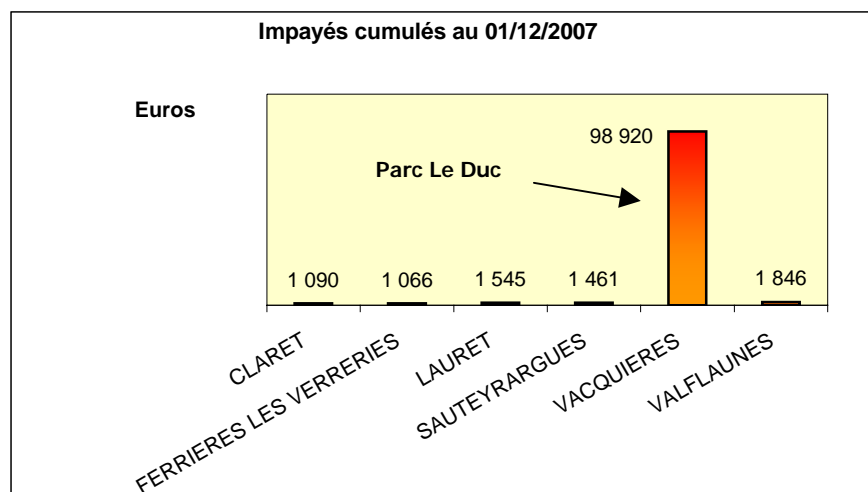
■ INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX

➤ Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'eau potable s'élève à :

	2006	2007	Variation
Pour la collectivité	174 692.31 €	175 012.21€	+ 0.002%
Pour l'exploitant	341 113.15 €	319 962.71€	- 0.06 %

Impayés cumulés au 01/12/07



Parc le Duc a un impayé de 48 485.37 € pour la collectivité et de 67 858.28 € pour l'exploitant.

Rappel : la fondation Parc le Duc refuse de payer le nombre de part fixe par emplacements depuis 2000 (177)

Suite à la décision du juge par arrêt de la cour d'appel du 11 septembre 2007 : limite la condamnation de la Fondation aux seules années 2001 et 2002, pour lesquelles SAUR avait produit à titre d'exemple des justificatifs de charges.

La Saur a formulé un pourvoi en cassation en mai 2008.

La collectivité a en outre perçu les sommes suivantes :

Recettes de volume exporté	0 €
Recettes liées aux travaux	0 €
Autres recettes*	31 370 €

Total 31 370 €

*Les autres recettes sont : loyers antennes SFR, Orange, EDF pour un montant total de 23 300 €.

➤ *Etat de la dette*

L'état de la dette au 1er janvier 2007 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1er janvier 2007	1er janvier 2008
Encours	252 955.80 €	200 050.15€
Annuités à venir	66 205.50€	51 984.75 €

Commentaires concernant les indicateurs financiers :

Les annuités d'emprunts sont en baisse à compter de 2008 d'environ 14 000 €, en 2009 de 19 000 € par rapport à 2008. Ce qui permettra à la collectivité de réaliser de nouveaux emprunts pour financer les projets à venir comme le renforcement du stockage sur Claret-Lauret.

➤ *Travaux*

Réalisés en 2007 :

■ **Révision de la DUP du forage de Fenouillet**, afin d'augmenter le débit du forage, nous avons sollicité la révision de la DUP (de 500 m³ à 700m³/jour)

Montant total inscrit au budget : 7 680 €
Subvention de l'Agence de l'Eau de 6 600 €

La révision est encore en cours, le bureau d'études BeMEA, a la charge de l'élaboration du dossier pour un montant de 7 000 € H.T..



■ **Réhabilitation et sécurisation des réservoirs de Bimbaous –Valflaunès- et des Capellières –Claret-**

Montant total inscrit au budget : 239 200 € TTC
Subvention : 60 % du Conseil Général de l'Hérault soit 120 000 €

Le diagnostic de solidité des réservoirs a été réalisé par CEBTP pour un montant de marché de 10 890 € H.T.

Les travaux de réhabilitation ont été réalisés par l'entreprise ETANDEX pour un montant de marché de 104 846 € H.T.

Les travaux de sécurisation seront réalisés courant juin 2008, par la SAUR pour un montant de marché de 51 535 € H.T..

■ **Amélioration du réseau d'alimentation en eau potable du Pont de Gourniès –Claret-**

Montant total inscrit au budget : 67 897 € TTC
Subvention du Conseil Général de l'Hérault : 17 031 €

Les travaux ont été réalisés par EUROVIA pour un marché de 34 505 € H.T. et par la SAUR pour les raccordements pour un marché de 1 228.20 € H.T.

■ **Travaux système de chloration, Ferrières les Verreries**

Montant total des travaux inscrit au budget : 1 080 € TTC

Les travaux sur le système de chloration ont été réalisés par la SAUR, pour un montant total de 1 078.79 € TTC.

Prévus ou en cours en 2008 :

- Déplacement conduite sur le pont de Gourniès,
- Renforcement du stockage, Claret-Lauret

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujéti à la TVA.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont indexés annuellement conformément au contrat d'affermage. Ils sont obtenus par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

tarif domestique : Communauté de Communes de l'Orthus

■ LE PRIX DE L'EAU (Tarif hors contre valeur pollution)

➤ Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,00	32,83	33.46	+1.02
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1201	1,1492	1.2184	+1.06
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,73	45,73	45.73	0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,412	0,420	0.428	+1.02
Tiers [€/m³]	Agence de l'eau Redevance bassin	0,03	0,025	0.02	0.80
TVA [%]		5,5	5,5	5,5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

➤ Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

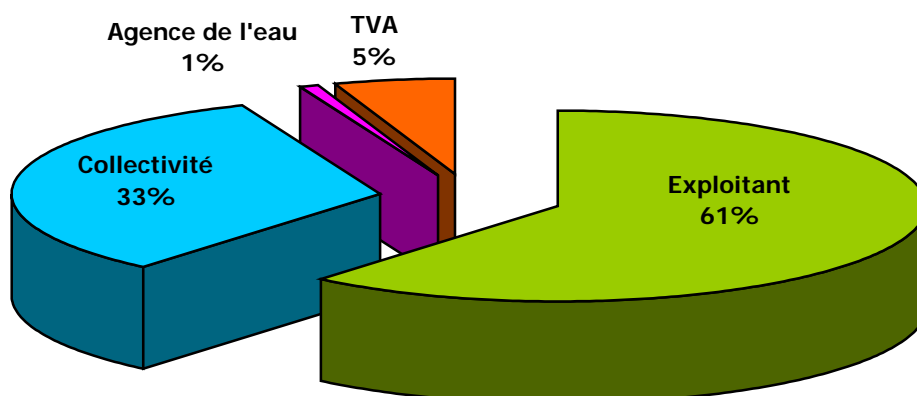
	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation
Exploitant	166,41	170.73	179.67	+ 1.05
Collectivité	95,17	96.13	97.09	+ 1.010
Agence de l'eau prélèvement	3,60	3,00	2.40	0.80
TVA à 5.5 %	14,58	14,84	15.35	
Total [€ TTC]	279,76	284.70	294.51	+ 1.034

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 1.037

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,45 €/m³

Répartition au 1er janvier 2008



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

tarif domestique : Communauté de Communes de l'Orthus

■ LE PRIX DE L'EAU (y compris CVP pour : CLARET)

➤ Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,00	32.83	33.46	+1.02
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1201	1.1492	1.2184	+1.06
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,73	45.73	45.73	0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,412	0.42	0.428	+1.02
Tiers [€/m³]					
	Agence de l'eau Bassin	0,03	0.025	0.020	0.80
	Contre valeur pollution (CVP)	0,12	0.140	0.190	+ 1.36
TVA [%]					
		5,5	5.50	5,5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

➤ Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

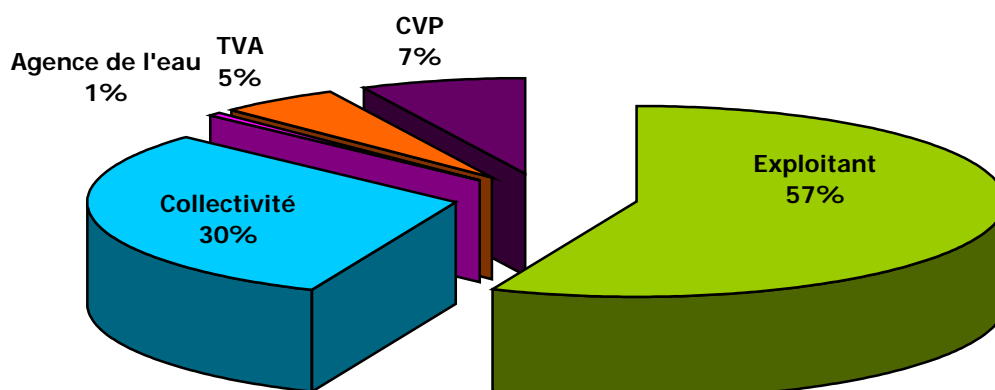
	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Exploitant	166,41	170.73	179.67	+ 1.05
Collectivité	95,17	96.13	97.09	+ 1.010
Agence de l'eau prélèvement	3,60	3,00	2.40	0.80
Contre valeur pollution (CVP)	14,40	16.80	22.80	+ 1.36
TVA	15,38	15.77	16.61	
Total [€ TTC]	294,96	302.43	318.57	+ 1.053

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 1.037

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,65 €/m³

Répartition au 1er janvier 2008



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

tarif domestique : Communauté de Communes de l'Orthus

■ LE PRIX DE L'EAU (y compris CVP pour : LAURET)

➤ Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,00	32.83	33.46	+1.02
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1201	1.1492	1.2184	+1.06
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,73	45.73	45.73	0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,412	0.42	0.428	+1.02
Tiers [€/m³]					
	Agence de l'eau Bassin	0,03	0.025	0.020	0.80
	Contre valeur pollution (CVP)	0,20	0.190	0.190	0
TVA [%]					
		5,5	5.50	5,5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

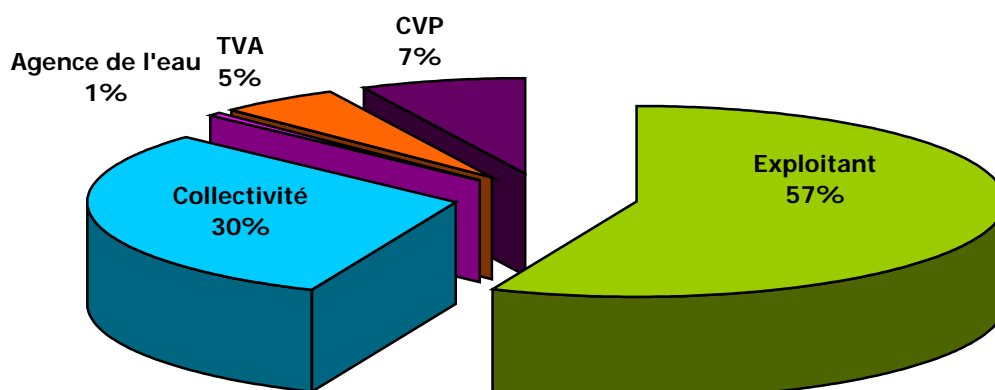
➤ Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Exploitant	166,41	170.73	179.67	+ 1.05
Collectivité	95,17	96.13	97.09	+ 1.010
Agence de l'eau prélèvement	3,60	3,00	2.40	0.80
Contre valeur pollution (CVP)	24.00	22.80	22.80	+ 1.36
TVA	15,90	16.10	16.61	
Total [€ TTC]	305.08	308.76	318.57	+ 1.032

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 1.037

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **2,65 €/m³**

Répartition au 1er janvier 2008



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

tarif domestique : Communauté de Communes de l'Orthus

■ LE PRIX DE L'EAU (y compris CVP pour : FERRIERES-LES-VERRES, SAUTEYRARGUES, VACQUIERES)

➤ Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,00	32.83	33.46	+1.02
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1201	1.1492	1.2184	+1.06
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,73	45.73	45.73	0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,412	0.42	0.428	+1.02
Tiers [€/m³]	Agence de l'eau Bassin Contre valeur pollution (CVP)	0,03	0.025	0.020 0.038	0.80
TVA [%]		5,5	5.50	5,5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

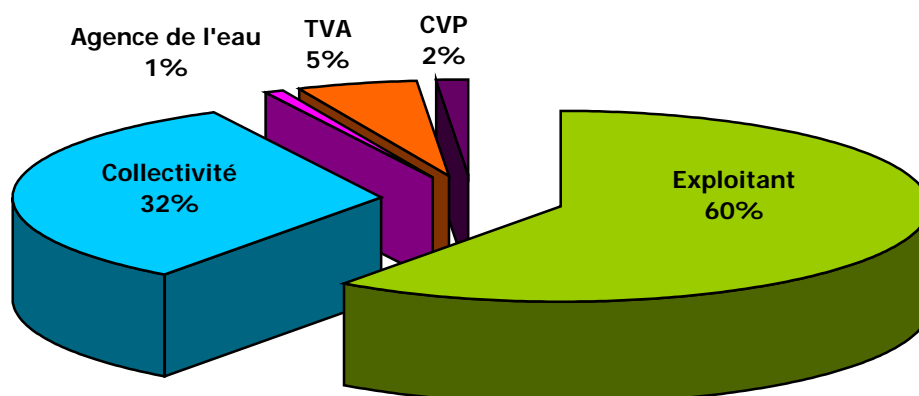
➤ Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Exploitant	166,41	170.73	179.67	+ 1.05
Collectivité	95,17	96.13	97.09	+ 1.010
Agence de l'eau prélèvement Contre valeur pollution (CVP)	3,60	3,00	2.40	0.80
TVA	14.58	14.84	15.60	
Total [€ TTC]	279.76	284.70	299.32	+ 1.051

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 1.037

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **2,49 €/m³**

Répartition au 1er janvier 2008



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORTHUS

tarif domestique : Communauté de Communes de l'Orthus

■ LE PRIX DE L'EAU (y compris CVP pour : VALFLAUNES)

➤ Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation n/n-1
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,00	32.83	33.46	+1.02
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1201	1.1492	1.2184	+1.06
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,73	45.73	45.73	0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,412	0.42	0.428	+1.02
Tiers [€/m³]					
	Agence de l'eau Bassin	0,03	0.025	0.020	0.80
	Contre valeur pollution (CVP)	0.06	0.07	0.19	+ 2.71
TVA [%]		5,5	5.50	5,5	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

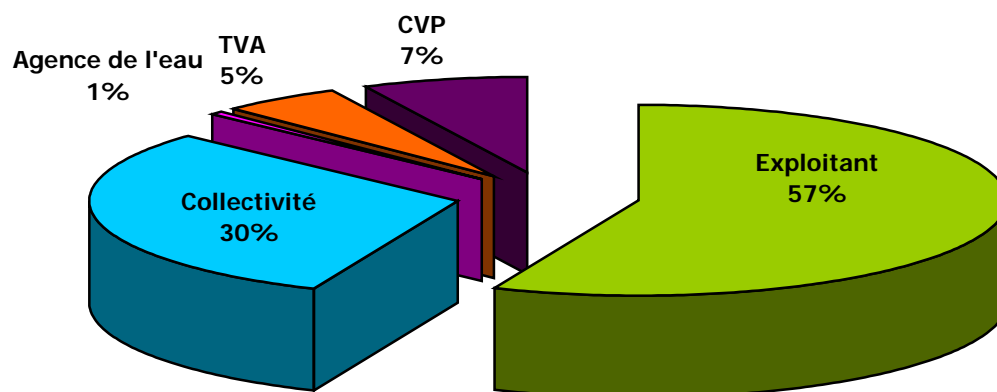
➤ Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2006	1 ^{er} jan 2007	1 ^{er} jan 2008	Variation
Exploitant	166,41	170.73	179.67	+ 1.05
Collectivité	95,17	96.13	97.09	+ 1.010
Agence de l'eau prélèvement	3,60	3,00	2.40	0.80
Contre valeur pollution (CVP)	7.20	8.40	22.80	+2.71
TVA	14.98	15.30	16.61	
Total [€ TTC]	287.36	293.56	318.57	+ 1.08

ariation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 1.037

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,65 €/m³

Répartition au 1er janvier 2008



ANNEXES

